



Les informations municipales

n°9 du 14 décembre 2022

La projection du film « Les villages du Madres se racontent »



La salle des fêtes était comble, le dimanche 30 octobre, à l'invitation de la municipalité. Et pour cause : ce n'est pas tous les jours qu'un cinéaste se déplace en personne pour présenter son film. Et pas n'importe quel film : celui que Yannick Séguier a tourné dans les 5 communes du massif du Madres, à partir des interviews de ses habitants.

Pour Counozouls sont apparus à l'écran les éleveurs Edmond Talut, David et Fabienne Tobie, les enfants du village Josette Pujol et Olivier Sivieude, le brasseur Lucas Santucci, les doyens Michel Grosselle et Annie Bousquet, ainsi que pour le syndicat forestier Biche Verdié et pour les élus Patrick de Boissieu.

L'émotion était visible à la sortie, tant les évocations, anecdotes et récits avaient marqué les esprits. Des témoignages qui ont mis en évidence, s'il était besoin, les similitudes entre nos villages.

La caravane ruinée à l'entrée du village

La procédure menant à l'expropriation du propriétaire du terrain effondré de l'entrée du village suit son cours. La première étape avait consisté cet été à établir un PV provisoire constatant l'abandon manifeste du bien, le publier dans deux journaux locaux, en informer le propriétaire et l'afficher pendant trois mois sur le site. La deuxième étape a été bouclée le vendredi 9 décembre lors du conseil municipal : suite au PV définitif d'abandon manifeste, le conseil municipal a autorisé le maire à poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique pour le compte de la commune.

A partir du 12 décembre et ce pendant un mois, un cahier est ouvert en mairie pour recueillir les observations des habitants sur le projet d'acquisition. Dès la mi-janvier, le dossier complet comprenant tous les courriers qui ont été envoyés au propriétaire, les photos de la parcelle ruinée, les procès-verbaux signés par le maire et le cahier des observations des habitants sera envoyé au préfet, qui statuera sur la demande du conseil municipal et sur un montant d'indemnisation.

L'aménagement du cimetière

Depuis que l'usage des produits phyto-sanitaires est interdit, le travail d'entretien du cimetière, et notamment son désherbage, est devenu plus long, et par conséquent plus coûteux. Pour y pallier, la commune a décidé d'expérimenter à partir d'octobre 2022 et jusqu'à l'automne 2023 le verdissage d'une partie du vieux cimetière. Si le résultat se révèle positif, en termes de charge de travail et de qualité paysagère, ce test sera étendu à toute la surface du vieux cimetière.

Pour un arrêt de bus au pont d'Aliès

Une pétition est lancée par des usagers habitant les communes du pays axatois au sujet de la ligne 500 des bus LIO. Cette ligne gérée par la région Occitanie, relie Perpignan à Quillan et inversement 6 fois par jour. Or à Axat le bus ne s'arrête que 2 fois dans chaque sens, à la mairie et à la gare. La requête des usagers consiste à demander la création d'un arrêt au rond-point du pont d'Aliès, le rond-point des ours, à chaque passage, aller et retour. La pétition est accessible via internet à l'adresse : <http://www.unepetition.fr/oui-aux-arrets-de-bus-au-rond-point-des-ours>

Les travaux effectués en 2022 dans le village

Réseau d'eau potable : augmentation du tuyau d'écoulement place de la Croix, réfection du réseau impasse de l'Empereur/rue du Barri
Bâtiments municipaux : réfection de la toiture de l'atelier, pose d'une porte séparatrice entre la salle du conseil et la salle de réunion, nettoyage de l'arrière-cour de la grange Vidal, révision de la toiture de la bibliothèque et installation d'un poêle à bois dans la salle de lecture
Activités de loisirs : installation d'une barre d'attache pour les chevaux de randonnée, réparation de l'éclairage du terrain de boules
Chemins communaux : fin des travaux consécutifs à la tempête Gloria (En Bosse, Prat del Rei, col de Souls), réouverture du Tioul Fred
Urbanisme : lancement des projets de logements sociaux dans l'ancien appartement de l'instituteur et de gîte dans l'ancienne Poste
Environnement : mise en place de composteurs municipaux et de bacs à biodéchets, installation de poubelles de rue, protection de l'espace containers du bas de la rue de la fontaine, remplacement des bancs publics
Font de l'Anna : construction d'un bac de réception et pose d'une sonde pour mesurer la capacité de la source sur une année complète
Voie publique : goudronnage du début du chemin du Llibezet et de la place de la mairie, pose à l'entrée du village d'un panneau de limitation de la circulation à 15 km/h sur tout le périmètre des rues communales

L'évènement du 14 janvier

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aura lieu à 18h à la salle des fêtes le samedi 14 janvier 2023. L'évènement prendra cette année une dimension supplémentaire avec la célébration du départ à la retraite d'Alain Pujol, enfant du village et employé communal depuis 18 ans.